

FORUM : Conseil de Sécurité

SUJET : La situation à Hong Kong

SOU MIS PAR: Iran

MEMBRES SIGNATAIRES: Corée du Nord, Chine, Russie, Hong Kong, Vietnam

1. Encourage l'ouverture d'une enquête indépendante sur les violences policières que le peuple subit pendant les manifestations et qui deviennent de plus en plus grave, ce qui empire la situation actuelle de Hong Kong en :
 - a. dotant les forces de l'ordre d'un organisme de surveillance, l'IPCC, chargé d'instruire les plaintes
 - b. renforçant la formation des forces de l'ordre pour éviter ce type de situation;
 - c. améliorant les descriptions lors de la rédaction des rapports de police pour éviter toute confusion que le rapport soit écrit par tous les policiers présents afin d'avoir plusieurs rapports qui permettrait d'avoir connaissance de bavures s'il y en a eu ;

SOU MIS PAR: Chine

MEMBRES SIGNATAIRES: Hong Kong, Russie, Iran, Corée du Nord, Vietnam

2. Invite les Etats Membres à confirmer que l'extradition des criminels de Hong Kong vers la Chine afin d'y être jugés est vigoureusement nécessaire pour que la justice soit respecté et les organisations terroristes, les crimes organisés et les crimes individuels soient condamnés en :
 - a) rappelant que Hong Kong se trouve dans une situation particulière, puisqu'elle est administrativement sous le contrôle de la République populaire de Chine
 - b) possédant sa propre autonomie, c'est-à-dire considéré Hong Kong comme une région semi-autonome, c'est la raison pour laquelle elle n'est pas reconnue par les autres pays
 - c) assurant le jugement des criminels de façon juste en :
 - i. représentant ces derniers par des avocats en connaissance des procédures de jugement de la Chine
 - ii. statuant par des juges impartiaux choisis par l'ONU pour permettre de combler les lacunes judiciaires que rencontre Hong Kong ;

SOU MIS PAR: Royaume-Uni

MEMBRES SIGNATAIRES: Etats-Unis, Estonie, Royaume-Uni, Saint-Vincent, République Dominicaine, Canada, Japon, Afrique du Sud, Allemagne, France, Indonésie

3. Affirme que l'on peut faire cesser les violences policières en :

- a) lançant une campagne de sensibilisation
- b) suspendant tout policiers utilisant des gaz lacrymogènes , des armes tirant des balles en caoutchouc ou tout autres équipement dangereux sur des civils ou des manifestants pacifique
- c) envoyant des soldats de la paix et du personnel des Nations Unies comme une entité neutre afin d'apporter une aide au maintien de la paix dans la région, ou lors de manifestations
- d) demandant à la délégation Hongkongaise de payer les frais médicaux de toutes les personnes ayant subis des violences policières
- e) demandant une enquête indépendante voulue par le HCDH avec la création de rapports lors d'un recours excessif à la force de la part des forces de l'ordre contre des manifestants mais également contre des journalistes ;

SOU MIS PAR: Japon

MEMBRES SIGNATAIRES: Etats-Unis, Estonie, Royaume-Uni, Saint-Vincent, République Dominicaine, Canada, Japon, Afrique du Sud, Allemagne, France, Indonésie

4. Demande l'envoi d'une équipe d'observation des Nations-Unies pour déterminer si :

- a) après les développements récents, la démocratie hongkongaise est toujours viable
- b) toute les lois fondamentales sont respectées
- c) il n'y a pas d'ingérence chinoise dans la démocratie hongkongaise.
- d) l'équipe d'observation envoyée ne sera seulement qu'une équipe d'observation ayant pour fonction la rédaction d'un rapport, qui, par la suite n'aura aucune influence sur la situation de Hong Kong ;

SOU MIS PAR : Corée du Nord

MEMBRES SIGNATAIRES: Chine, Russie, Iran, Hong Kong, Vietnam

5. Exhorte le gouvernement de Hong Kong à prendre des mesures adéquates, et d'inciter les tribunaux d'appliquer les sanctions prévues par les lois en vigueur

afin de mettre fin aux manifestations et aux affrontements entre la police et les manifestants en :

- a. déclarant publiquement qu'elle comporte une attitude sépariste concernant l'entièreté de la Chine et pareillement la concomitance de Hong Kong et de la Chine et qu'elles constituent des "signes de terrorisme"
- b. précisant que l'intervention des forces étrangères aux affaires intérieures de Hong Kong et que le soutien des forces étrangères en faveur des manifestants comporte un but de corrompre l'entièreté de la Chine et de la débiliter économiquement, socialement, diplomatiquement ;

SOU MIS PAR : Russie

MEMBRES SIGNATAIRES : Corée du Nord, Iran, Hong Kong, Chine, Vietnam

6. Invite les pays membres de l'assemblée à :

- a) faire appel à la cour internationale de justice (CIJ) afin d'opérer aux jugements des prisonniers politiques arrêtés durant les manifestations dans le but d'obtenir un jugement objectif de la part d'une institution extérieure à la crise afin d'atteindre une véritable justice dans le cadre de jugements et de procédures lourdes
- b) engager une enquête sur les violences commises durant ces manifestations, tant de la part des services des forces de l'ordre de Hong Kong, que de celle des manifestants
- c) prendre compte de l'enquête citée précédemment pour procéder, ici également, à un jugement équitable par la Cour Internationale de Justice ;

SOU MIS PAR: Hong Kong

MEMBRES SIGNATAIRES : Iran, Russie, Corée du Nord, Chine, Vietnam

7. Encourage les organisations non gouvernementales (ONG) à la défense des droits de l'homme en :

- a) informant que les actes de violences avait été commis en masse et que le gouvernement de Hong Kong a été forcé d'abandonner un projet de loi sur la sécurité
- b) sensibilisant que la loi fondamentale établit des dispositions garantissant les libertés individuelles et la liberté d'expression

- c) évitant la condamnation des efforts du gouvernement chinois pour qualifier les manifestations d'émeutes, ainsi que d'accuser les États-Unis d'avoir orchestré l'instabilité politique qu'eux seuls ont créé ;

SOU MIS PAR : Russie

MEMBRES SIGNATAIRES : Iran, Corée du Nord, Chine, Hong Kong, Vietnam

8. Encourage la mise en place de caméras de surveillance dans les rues de Hong Kong afin de rassurer la population qui se dit craintive de la police déployée à Hong Kong. Ces caméras seront regardées à chaque commission de délit dans la ville, par une police spécialisée dans cette activité, qui sera sélectionnée par les pays de l'ONU, les images enregistrées ne seront jamais utilisées contre la population, et seulement contre l'abus de force des policiers sauf dans cas de soulèvement de la population.